



Programme
d'actions
de Prévention
des Inondations
de la Sambre

SAGE DE LA
SAMBRE



Exprimez-vous sur le Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Le bassin versant de la Sambre est régulièrement touché par des inondations. La mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est essentielle.

Initiés par l'État, les PAPI ont pour objectif de promouvoir une gestion globale des risques d'inondations en vue de réduire leurs conséquences sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

Ces programmes sont portés par les collectivités territoriales ou leurs groupements en partenariat étroit avec l'État.

RÉUNION PUBLIQUE, mardi 22 avril

18h30, au Carré des saveurs à Maroilles

LES 6 GRANDS AXES DU PAPI DE LA SAMBRE



1. Culture du risque
connaître le risque



4. Prendre en compte le risque d'inondation
dans les plans d'urbanisme
& les aménagements



2. Prévision & surveillance
se préparer au risque



5. Réduire la vulnérabilité des enjeux
habitations, équipements publics,
entreprises...



3. Alerte et gestion de crise
savoir quoi faire &
comment se comporter



6. Gérer les écoulements
réaliser des aménagements, gestion hydrau-
lique et mise en œuvre de solutions fondées
sur la nature en préservant le bocage

Avec le partenariat technique et financier :



Depuis 2018, le Parc naturel régional de l'Avesnois coordonne l'élaboration du PAPI de la Sambre avec la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois et l'ensemble des intercommunalités du territoire.



Après un temps d'études, le PAPI de la Sambre passe à l'action.

Entre 2026 et 2031,

46 actions

seront mises en œuvre



Vous avez

la parole !

Retrouvez tous les documents sur papi-sambre.parc-naturel-avesnois.fr

Participez et donnez votre avis, en envoyant un mail contact@parc-naturel-avesnois.fr

ou en complétant le formulaire en flashant le QR code.